

**COMMUNE DE THURET
(Puy-de-Dôme)**

Séance du 25/06/2018

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juin 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-cinq juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre LYAN, Maire.

Présents : Mr LYAN Pierre, Mme CORSI Adeline, Mr LE FLOCH Christophe, Mr BOUCHET Vincent, Mme SCACHE Marina, Mr Michel NORE, Mme PROLHAC-BARDIN Joëlle, Mme ANDANSON Sylvie, Mr BRUN Hervé, Mr CHALARD Patrick.

Excusé : Clément CORSI.

Mme CORSI Adeline a été élue secrétaire.

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 28 MAI 2018 :

Le compte-rendu de la séance du 28 mai 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II – DELEGATIONS :

- S.I.A.D. :
 - Compte-rendu par Patrick CHALARD du dernier comité syndical le 19 juin au cours duquel a été voté le renouvellement de la ligne de trésorerie, l'accord pour une contribution complémentaire qui sera prise en charge dans un premier temps par RLV et différentes décisions pour renouveler des contrats relatifs aux véhicules, au portage à domicile...
 - Compte-rendu de la réunion des communes de l'ancienne CCNL le 20 juin à Thuret concernant les conséquences sur le personnel nord limagne de la dissolution du SIAD et à laquelle participait Tony BERNARD, en qualité de vice-président de Centre de Gestion.
>A NOTER : prochaine réunion sur cette question avec techniciens et élu (Mme DAVAYAT, maire de Varenne sur Morge) de RLV le 2 juillet à Aubiat.
 - DISSOLUTION DU S.I.A.D. – CONSEQUENCES SUR LE PERSONNEL NORD LIMAGNE ET ACCORD DE PRINCIPE : le SIAD de Riom Limagne sera dissout 1^{er} janvier 2019 et les agents travaillant principalement sur le territoire de l'ancienne communauté de communes Nord Limagne devront être repris à la même date par les douze communes composant ce territoire.

Des démarches sont en cours pour que la communauté de communes Plaine Limagne prenne la compétence aide à domicile et l'exerce sur une partie de son territoire.

Dans l'attente de cette prise de compétence, les 8 agents concernés plus 2 partagés avec RLV seront intégrés dans les effectifs de nos 12 communes de l'ancienne Nord Limagne.

Cette affectation peut être théorique si la CCPL prend la compétence avant le 1^{er} janvier 2019, les agents suivant la compétence et changeant d'employeur.

**COMMUNE DE THURET
(Puy-de-Dôme)**

Séance du 25/06/2018

La commune de Thuret, en attendant la décision de la CCPL, et à compter du 1^{er} janvier 2019, sous réserve d'un accord unanime des 12 communes de Nord Limagne :

- **S' ENGAGE** à participer au prorata de son potentiel fiscal au financement de toutes les dépenses engendrées par l'intégration des 8 agents du SIAD plus 2 partiellement à répartir avec RLV, dans la ou les communes acceptant de les intégrer.
- EPF-smaf : Vincent BOUCHET a participé à l'assemblée générale de l'EPF-smaf le 18 juin avec à l'ordre du jour les adhésions, le Programme Pluriannuel d'Intervention 2019-2023, les rapports 2017 d'activité et financier et les perspectives. La gestion de cet établissement est saine, l'activité grossit et le nombre de salariés augmente.

III – AVANCEE DES DOSSIERS ET DES COMMISSIONS :

- POLE ENFANCE :
 - Plateau école : côté travaux, l'électricien a commencé, la première réunion de chantier est fixée le 3 juillet à 9 heures et le devis du serrurier pour le retournement des portes avec barres de sécurité est en attente. A la demande du maire, l'électricien a établi un devis de travaux complémentaires pour la mise en conformité sécurité incendie du rez-de-chaussée – locaux de l'ALSH et la jonction par câble Ethernet avec l'école.
> Une rencontre est à programmer avec les enseignantes concernées.
 - Plan mercredi : présentation des premiers éléments du « plan mercredi » proposé par le gouvernement pour la rentrée 2018. L'objectif est d'encourager financièrement les ALSH de qualité, qualifiés en périscolaire qu'ils soient mercredi toute la journée ou mercredi après-midi selon le choix de la semaine de 4 jours ou de 4.5 jours et dotés d'un PDET.
 - Personnel : Vincent BOUCHET présente les changements d'organisation du personnel à compter de la rentrée scolaire 2018/2019 et les conséquences financières.
 - La direction du périscolaire, sauf le mercredi, sera assurée par Betty en remplacement de Fabien, en surcharge de travail avec l'extrascolaire intercommunal. Ne comptant plus dans les effectifs d'encadrement, Betty sera remplacée sur les TAP, le périscolaire du soir et une partie de la pause méridienne. L'estimation du coût supplémentaire engendré se situe dans une fourchette de 4 700 € à 6 500 € selon le type de contrat du poste supplémentaire nécessaire dans la réorganisation, CDD ou CEC (contrat aidé).
 - Deux des agents d'animation, Karine et Cécile, en partie en contrat aidé sur l'année scolaire dernière seront en CDD sur cette nouvelle année. Le coût supplémentaire annuel est estimé à : 10 775 €
 - Des heures d'agent maternel pour la seconde classe de maternelle sont proposées les matins, soit 15 heures pas semaine d'école. L'estimation du coût supplémentaire de ce nouveau poste se situe dans une fourchette de 5 900 € à 13 200 € selon le type de contrat du poste, CDD ou CEC (contrat aidé).

**COMMUNE DE THURET
(Puy-de-Dôme)**

Séance du 25/06/2018

**CREATION D'UN POSTE D'AGENT MATERNEL EN CONTRAT
EMPLOI COMPETENCES (C.E.C.) :**

Dans le cadre du Parcours Emploi Compétences, nouveaux contrats aidés par l'Etat (C.E.C.) proposés par Pôle Emploi, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

- **DECIDE** la création d'un contrat d'un an à 20 heures par semaine à compter du 31 août 2018 correspondant à un poste d'agent maternel (auprès des enseignantes de classes maternelles et chargée de l'entretien d'une partie des locaux du Pôle Enfance).
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

- **BATIMENTS** : dans le cadre de l'opération Cocon2, des travaux connexes sont à réaliser avant le mois d'octobre à la salle des fêtes (la trappe de visite est réalisée) et au dernier étage de l'ancienne mairie, notamment enlever les archives et démonter le plancher sur la moitié de la surface. Concernant les archives, le conseil municipal souhaite verser les plus anciennes aux archives départementales. Celles des années 1960 à 1999 rejoindront les dossiers des 15 dernières années déjà déménagées dans la nouvelle mairie. Pour le plancher à démonter, les dalles seront dévissées et numérotées conformément au plan réalisé par Sylvie Andanson.

- **AMENAGEMENT DES VILLAGES** : la visite du jury de « ma commune au naturel » est fixée au jeudi 9 août à 11 heures.

- **AMENAGEMENT HORS BOURG** : Pierre LYAN présente les photos des travaux en cours sur les chemins de Chassenet réalisés par l'entreprise IRMANN-PAPON. Une deuxième tranche de travaux concerne l'aménagement du chemin de la Motte et les dos d'âne.
>A noter : les matériaux restant de la station seront utilisés pour boucher des trous et la pouzzolane pour les parterres de fleurs.

- **STATION D'ASSAINISSEMENT** :
 - Sur la station d'épuration de Chassenet en construction, la mise en eau des lits prévue en fin de semaine risque d'être retardée par un risque de fuite à vérifier dans le cadre des tests d'étanchéité en cours.
 - Concernant la station d'épuration de Thuret, suite à la délibération du conseil municipal du 23 avril 2018, la Police de l'Eau s'engage à lever le blocage des permis de construire sur Thuret dès la notification du marché de travaux des deux premières tranches, la suppression des racines dans les regards identifiés et la réparation des tronçons drainants. A voir si la SEMERAP peut réaliser ces travaux.

- **FINANCES** : Vincent BOUCHET fait le point des finances, notamment l'état de réalisation des différentes opérations inscrites au budget 2018.

- **ACTIONS CULTURELLES** : à venir, AG de Loisirs Evasion le 30 juin à la Maison Familiale, les 13 et 14 juillet, manifestation « Partir en Livre » suivi d'un pot, pique-nique, retraite aux flambeaux et feu d'artifice puis le lendemain défilé et vin d'honneur – Adeline et Marina prévoient le pot et la gerbe-, le 25 juin concert de musique baroque à l'église.

IV – QUESTIONS DIVERSES :

- ❖ Réalisation d'un audit par la MAIF sur les contrats d'assurance actuellement souscrits auprès de la SMACL.

COMMUNE DE THURET
(Puy-de-Dôme)

Séance du 25/06/2018

❖ Pot de fin d'année scolaire élus salariés le 28 juin à 18h30.

❖ Suite aux courriers adressés à plusieurs administrés leur demandant de tailler leurs haies qui dépassent sur le domaine public et gênent la circulation ou la visibilité, deux n'ont toujours pas réalisé ces travaux. Adeline CORSI demande une nouvelle intervention de la mairie. Monsieur le Maire explique que les problèmes d'incivilités du quotidien sont récurrents et s'ajoutent aux nombreux dossiers et affaires municipales courantes. Il ne lui est pas possible actuellement de consacrer du temps à ce problème et il demande qu'un élu puisse s'en charger. Un courrier de relance sera néanmoins envoyé aux intéressés.

❖ Un projet de cirque en résidence sur le territoire intercommunal pendant une quinzaine de jours à l'automne prochain est à l'étude. Son lieu d'implantation pourrait être Thuret qui dispose d'une école et d'un ALSH avec lesquels il travaillerait. A suivre.